



Convocation "affaire vous concernant"

Par **gigi**, le **03/12/2008 à 13:13**

J'ai reçu une convocation au commissariat avec la seule mention "affaire vous concernant".
Est-ce que je suis obligée de me présenter ? Merci.

Par **salim16000**, le **03/12/2008 à 17:27**

salut GIGI

si tu a aucun probleme pourquoi tu va pas au comissariat pas ???????
la reponse a vous ???????

Par **Marion2**, le **03/12/2008 à 17:30**

Bonsoir gigi,
Je crois que vous avez tout intérêt à vous présenter à cette convocation.
"Pour affaire vous concernant" est la formulation toujours employée pour une convocation.

Cordialement

Par **gigi**, le **03/12/2008 à 17:46**

c pour demaine la convocation,je stress car j ai jamais eu affaire a la police,au moins si j avait la moindre idée.J y peur

Par **Tisuisse**, le **03/12/2008 à 17:51**

Bonjour gigi,

Je pense que vous devez vous rendre à cette convocation, ne serait-ce que pour montrer votre bonne volonté. Si vous n'y allez pas, attendez-vous à recevoir la visite, à votre domicile, de fonctionnaires de police. Pour peu qu'ils soient dans une voiture marquée "POLICE" cela va vous indisposer à l'égard de vos voisins et amis.

Bon courage.

Par **gigi**, le **03/12/2008 à 17:59**

je vais y aller demaine biensure,mais depuis hier j ai pas dormis,j ai pas manger,j ai une boule dans l estomaque,je veux me calmé mais rien n y fait

Par **Marion2**, le **03/12/2008 à 18:01**

Ne vous inquiétez pas , ce ne doit pas être si grave que ça sinon, les forces de l'ordre seraient venues vous chercher et sans avertissement à votre domicile.

Bon courage

Par **salim16000**, le **03/12/2008 à 18:06**

bonsoir gigi

tu a dit j'ai un probleme de titre sejour ???????? tu a demander un nouveau titre ou quoi

Par **gigi**, le **03/12/2008 à 18:06**

ok,merci beaucoup Laure,c simpa de m avoir donné un peu de courage,j avait besoin,je vais vous dire demaine le resultat

Par **gigi**, le **03/12/2008 à 18:13**

non,Salim,moi j ai la carte pour 10ans,je m inquiet pour mon mari,car il doit renouveler sa carte de 1an,et j ai vu des cas de refuse de renouvellement de carte pour des magrebins

Par **Tisuisse**, le **03/12/2008 à 18:29**

Bonjour salim16000,

Vous avez écrit ceci :

[fluo]la convencion c'est pour ton marie ou pour vous ?????? [/fluo]

Il aurait été de bon ton d'écrire comme ceci :

[fluo]La convocation est pour ton mari ou pour toi ?[/fluo]

ou encore :

[fluo]La convocation est pour votre mari ou pour vous ?[/fluo]

Sans vouloir vous offenser, ne pourriez-vous faire un effort en orthographe et en syntaxe ?
C'est juste une question. Grand merci par avance.
Sans aucune rancune et cordialement.

Par **gigi**, le **03/12/2008 à 18:34**

c pour moi la convocation,et comme je sait que j ai pas fait des infractions j ai pensé que ca concerne notre mariage,on sait jamais si qqen va s amuser en disant que c est un mariage blanc.

Par **salim16000**, le **03/12/2008 à 20:16**

bonsoir Tisuisse

je suis pas francais et je parle pas le francais est je ne veut pas apprendre le francais , je suis la pour aider les gent qui son besoin d'aide , il ya des cas que j'ai deja vecu ok

pour les fautes syntaxe ou orthographe c'est pas un probleme
j'accept pas votre observation je suis pas la pour faire un dicté

est je suis la pour aider les gent qui comprend pas le francais comme moi

merci